



**CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA**



Le 14 décembre 2010, les organisations syndicales landaises CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA installaient sur la façade du conseil général à Mont de Marsan une banderole qui symbolisait leur hostilité à la contre réforme des retraites et revendiquaient entre autre le retour de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.



**Depuis le 09/11/10  
le DROIT  
à la RETRAITE  
est SÉQUESTRÉ!  
RESTONS MOBILISÉS  
POUR SA LIBERTÉ**

Les organisations syndicales landaises s'engageaient à poursuivre la bataille d'opinion et l'action pour les retraites mais aussi pour l'emploi, les salaires, et les services publics.

**Nous avons changé d'année mais notre colère face à cette réforme injuste, brutale et inefficace reste inchangée. C'est pourquoi nous appelons tous les salariés du privé comme du public, les chômeurs, les retraités et les jeunes à se rassembler**

**le mercredi 9 février à partir de 17H30  
devant les Halles de Dax**

**afin d'exprimer leur attachement à la retraite à 60 ans  
qui sera symbolisé  
par l'installation d'une 2<sup>ème</sup> banderole permanente  
sur la façade des Halles.**

**Depuis le 9 novembre 2010,  
le droit de partir à la retraite à 60 ans est séquestré.  
Restons mobilisés pour obtenir sa libération.**

Les organisations landaises **CFDT, CFE-CGC, CFTC CGT, FSU, Solidaires, UNSA** appellent à se rassembler le 09 février 2011 afin de réaffirmer leur opposition aux différentes politiques économiques et sociales de notre pays et leur détermination pour le maintien de la retraite à 60 ans. Au-delà des discours officiels, prestations télévisuelles du Président de la République ou de ministres, tous sur le registre de l'autosatisfaction, la réalité de la persistance de la crise est cruellement révélée par le bilan de l'état du marché du travail pour l'année 2010..

Le chiffre symbolique de 4 millions d'inscrits (4,3 millions, chômeurs de cat A, B et C) est franchi et des tendances lourdes soulignées sont extrêmement inquiétantes :

- **Le chômage des femmes est en progression par rapport à celui des hommes atteignant +6,2% et 204290 inscrites (cat A, B, C, sur 1 an). Faut-il rappeler après l'allongement du temps de travail dû à la réforme des retraites, les inégalités dont elles sont victimes ?**
- **Le chômage de longue durée, signe du report des stigmates de la crise, connaît une véritable explosion, +19,8% en 1 an (+ 252000 personnes), avec un pic pour les chômeurs inscrits de 2 à – de 3 ans de plus 38,6%.**

Le nombre des demandeurs d'emploi de + de 50 ans connaît lui aussi une augmentation sensible avec + de 16,3% d'évolution en 1 an (757000 inscrits).

Ces 2 derniers phénomènes entrent en écho une fois encore avec les effets de la contre-réforme des retraites, allongeant la durée de maintien au chômage.

La nouvelle négociation en cours de la convention UNEDIC se trouve percutée puisque par un tour de passe-passe financier, le gouvernement veut faire porter sur l'UNEDIC le financement de l'allocation équivalant retraite.

De même se font sentir diverses mesures concernant les contrats AIDES ou la suppression des dispositifs de financement pour certaines catégories de chômeurs en formation. Les ruptures conventionnelles du CDI connaissent une évolution très inquiétante avec un volume de 242801 sur l'année.

Or, elle cache très souvent des processus de licenciements économiques déguisés et servent de véritables dispositifs de préretraites permettant au patronat de transférer leur coût sur l'UNEDIC.

Au contraire, il faut une relance économique tournée vers la satisfaction des besoins sociaux et respectant les impératifs écologiques. Cela nécessite une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, des investissements publics et privés, un renforcement des régulations de la finance et de l'économie. La nécessaire réduction des déficits doit être le fruit d'une autre politique économique et sociale.

Il faut combattre le dumping social en renforçant le socle social européen, en particulier avec la mise en place d'un salaire minimum dans chacun des Etats membres. L'Union européenne doit garantir les droits sociaux fondamentaux face aux règles du marché et de la concurrence. Il faut réaffirmer :

- **la nécessité de services publics de qualité et leur donner les moyens de jouer pleinement leur rôle de cohésion sociale.**
- **la nécessité urgente de l'harmonisation de la fiscalité des entreprises au niveau européen -**
- **que la création d'emplois de qualité, la réduction du chômage et en particulier pour les jeunes, la pérennité des systèmes de protection sociale, sont dépendants à la fois des décisions européennes et nationales.**

Poursuivre la bataille d'opinion et l'action pour les retraites pour l'emploi, les salaires, et les services publics sous des formes multiples et diversifiées, c'est l'engagement que continuent de prendre les organisations syndicales landaises présentes aujourd'hui.

Après celle de Mont de Marsan en décembre, nous apposerons le 09 février sur les Halles de Dax, avec l'accord du maire, une 2<sup>ème</sup> banderole afin de rappeler à tous les décideurs politiques, économiques et à tous nos concitoyens le combat mené par les salariés pour la retraite à 60 ans et que nous restons mobilisés pour un système de retraite plus juste et efficace

**Depuis le 9 novembre 2010, le droit de partir à la retraite à 60ans est séquestré.**

**Restons mobilisés pour obtenir sa libération**

**rassemblement**

**le mercredi 9 février à partir de 17H30  
devant les Halles de Dax**